

Une clé USB 
inconnue, c'est
comme un gant
souillé :
on ne l'utilise pas.



Sur mon poste informatique,
j'adopte aussi les *bons réflexes* :

Je n'introduis que des
périphériques connus et
validés par mon établissement

Je privilégie les transferts via des
plateformes sécurisées ou des
espaces de partage internes

